



Conseil Municipal

Extrait du Registre des Délibérations

Réunion du 15 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LA COURONNE se sont réunis à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. DAURÉ Jean-François, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, le 09 mars 2021.

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	27
Nombre de procurations de vote :	01

PRESENTS

M. DAURÉ Jean-François, Maire

M. BONNET Jacky, Mme FOURRIER Maud, M. GRÉVERIE Nicolas, Mme SEMANE Zahra, M. TEXIER Philippe, Mme AVRIL Annie, M. LASNIER Dominique, Mme BILLAUD Marie-Christine, Adjointes,

Mme CLÉRAC Marcelle, Mme CHEVALEYRE Chantal M. BRENON David, Mme MERIGEAUD Cécile, M. ALVAREZ Laurent, M. THOMAS Jean-Louis, Mme PÉRICHON Christine, M. SUDRIE Sébastien, M. DORÉ Jean-Jacques, M. AUBINEAU Joseph, M. O'BYRNE Jean-Pierre, M. BELLEFAYE Jacques, Mme DA SILVA Sylvie, Mme BLANCHOU Florence, Mme DUCHER Valérie, M. ALTMAYER Hugues, Mme MARICOURT Carine Mme DUPONT Hélène, Conseillers municipaux.

EXCUSES - ABSENTS

Absent : M. PEEROO Alain

PROCURATIONS DE VOTE

Mme N'DIONE Seynabou à Mme FOURRIER Maud

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme DUCHER Valérie



BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAL – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020 DELIBERATION N°2021/03 - 030



**BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAL –
 AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020
 DELIBERATION N°2021/03 - 030**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget « Restaurant Communal » de la commune de LA COURONNE, de l'exercice 2020,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

TABLEAU DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT						
	RESULTAT CA 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	- 1351.44 €		5 272.76 €	DEPENSES 0 RECETTE 0	0,00 €	3 921.32 €
FONCT	63 500.90 €	1351.44 €	- 25 760.69€			36 388.77 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

**BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAL -
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020
DELIBERATION N°2021/03 - 030**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention), le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	36 388.77 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	1 351.44 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	36 388.77 €
Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001)	3 921.32 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie, le 17 mars 2021

Le Maire,

Jean-François DAURÉ

